

**EXTRAIT DU PROCES -VERBAL
DES
DELIBERATIONS DU Conseil Municipal
DU 13 avril 2021**

**NOMBRE DE CONSEILLERS
EN EXERCICE : 11
PRESENTS : 10
POUVOIRS : 1
VOTANTS : 11**

Le Conseil Municipal de la Commune de Clara Villerach,
étant réuni au lieu ordinaire de ses séances,
après convocation légale,
sous la présidence de M. MARCEL Patrick, MAIRE.

Étaient présents : M. MARCEL Patrick, M. SALIES Stéphane, M. ASCOLA Pascal, Mme ZUBER Sophie, Mme ASCOLA Lysiane, M. BLIGUET Michel, M. BOUSQUET Bruno, Mme ELDIN Sabrina, Mme PELISSIE Nathalie, M. SAUSSEZ Loïc.

Procuration : Mme PRATS Éliane à M. SALIES Stéphane,

Date de convocation:

06/04/2021

Date d'Affichage:

06/04/2021

Un scrutin a eu lieu, Mme ELDIN Sabrina a été élue secrétaire de séance,

OBJET: Demande de subvention AIT – Aires de Jeux

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal des devis reçus concernant le programme : Aires de jeux.

M.le Maire propose de déposer une demande de subvention AIT auprès du Conseil Départemental.

Le Conseil Municipal, **après en avoir délibéré**, décide à l'unanimité des présents et représentés,

D'accepter les devis présentés par les entreprises :

- L'écho technique pour un montant de 2 781,95 € HT soit 3 338,34 € TTC
- L'écho technique pour un montant de 10 837,82 € HT soit 13 005,38 € TTC
- Décathlon pour un montant de 7 007,50 € HT soit 8 409,00 € TTC
- Fibre Verte pour un montant de 5 333,75 € HT soit 9 292,32 € TTC
- LEADER Collectivité pour un montant de 13 599,95 € HT soit 16 319,94 € TTC

Le coût total du projet s'élève à 39 560,97 € HT soit 50 364,98 € TTC.

Le Conseil Municipal, **après en avoir délibéré**, autorise à l'unanimité des présents et représentés, le dépôt d'une demande de subvention AIT auprès du Conseil Départemental pour le projet « Aires de jeux ».

D'autoriser M. le Maire à signer tout document et prendre toute mesure permettant la bonne réalisation de ce dossier.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

